

Compte-rendu de la Commission Synchro du 30 octobre 2015

Présents :

Loïc ISAMBERT
Laurence TECHER (Secrétaire de l'ONR)
Céline PAJOT (Représentante des Sirènes de l'Ouest)
Elodie PIGNAL (Représentante des Aquanautes)

Excusées :

Anna JIMENEZ (Représentante de l'ONR)
Emmeline AYMARD (Représentante du SMAC)
Flore ATTYASSE (Représentante des S.O.)
Hélène BAUBRY (Représentante des Aquanautes)
Marie TAVENARD (Représentante des Aquanautes)

Ordre du jour :

1. Gala du Meeting de l'Océan Indien 2015
2. Compétition qualificative du 27 décembre
3. Diplômes synchronat
4. Récompenses du Challenge (Coupe Promotion)
5. Récompenses du Comité

1. Gala du Meeting de l'Océan Indien 2015

a. Participants

Sirènes de l'Ouest : 1 ballet de surface, 1 duo, 1 solo
ONR : au moins 1 ballet
SMAC : 1 ballet
Aquanautes : 3 ballets (Espoirs, Juniors et Rock)
Duo EdF : 2 ou 3 prestations

En considérant le nombre de ballets présentés et le prix d'entrée spectateur, la Commission Synchro estime qu'il faut que le duo de l'EdF fasse au moins 3 prestations pour avoir un spectacle suffisamment étoffé.

Par ailleurs, la Commission estime qu'il ne sera pas nécessaire de faire un entracte.

b. Buvette

La buvette lors du gala est un service qui est assez apprécié, mais qui demande beaucoup d'énergie avant, pendant et après le spectacle. En considérant qu'il n'y aura pas d'entracte, la Commission Synchro se demande s'il est réellement nécessaire de mettre en place une buvette, d'autant plus que la rentabilité des buvettes des années précédentes n'était pas très forte.

Ni l'ONR ni les Sirènes de l'Ouest ne souhaitent être organisateurs de cette buvette. Quelques parents des Aquanautes semblent éventuellement prêts à s'en occuper.

Loïc ISAMBERT verra auprès de l'ASEC si ceux-ci ont prévu la buvette lors du gala, ou s'ils souhaitent la céder. En fonction de leur réponse, la Commission avisera sur ce qu'il y a lieu de faire.

c. Billets :

Pour éviter les dysfonctionnements des années précédentes, la Commission Synchro propose une organisation légèrement différente.

La Commission Synchro propose de répartir les 800 billets en vente de la manière suivante :

ONR : 50
SMAC : 50
SO : 50
Aquanautes : 200
Swimrun : 450

Les invendus doivent être rendus à Swimrun le 22 décembre au plus tard, sous peine d'être facturés au club qui ne les a pas rendus.

En cas de rupture, le club qui le désire peut aller acheter des billets chez Swimrun pour les revendre. Les invendus seront remboursés si rendus le 22 décembre au plus tard à Swimrun.

Il faut que les billets soient disponibles à la vente le **1^{er} décembre** au plus tard, pour avoir le temps de les vendre. Le prix de l'entrée est fixé à 8€.

d. Affiches :

Il serait bon d'avoir l'affiche du gala 1 semaine avant les billets.

Céline PAJOT fait une proposition d'affiche, adoptée à quelques modifications mineures près.

Il faut faire imprimer cette affiche (à la Mairie de St Paul, par l'intermédiaire de Jean-Claude CAUSSANEL ?) en bonne qualité. Loïc ISAMBERT se charge de transmettre le bon fichier au Comité pour l'impression.

Les Sirènes de l'Ouest souhaitent avoir 4 A3 et 15 A4, l'ONR 5 A3 et 5 A4, le SMAC 1 A3 et 2 A4 et les Aquanautes 3 A3 et 10 A4. Soit un total de 13 A3 et 32 A4.

Il faut aussi envisager des affichettes format A6 pour des dédicaces du duo de l'EdF. Ce sera un modèle spécifique. Céline proposera une version spéciale.

e. Entraînements, échauffements

Il faudra voir les créneaux d'entraînement et d'échauffement dans les piscines.

f. Sono :

La sono du gala sera celle du Meeting, avec le HP du Comité.

Les musiques sont à envoyer à Loïc ISAMBERT avant le 15 décembre, par mail ou par clé USB. Il faut aussi identifier chaque fichier avec le nom du club et de la nageuse ou de l'équipe.

2. Compétition qualificative du 27 décembre

a. Sono :

Pour la sono de la compétition du 27 décembre, l'ONR propose qu'un de ses adhérents assure la prestation gratuitement. Le matériel de cet adhérent (M. TECHER) est suffisant pour les galas de l'ONR à la piscine du Port. Il faudrait juste lui adjoindre le HP sous-marin et sa sono dédiée. M. TECHER passera le dimanche 8 novembre à Vue-Belle lors des synchronat pour vérifier que son matériel est adapté.

Cette représenterait la participation de l'ONR à l'organisation de la compétition.

Si cette solution est retenue, cela coûtera moins cher qu'avec un prestataire, mais il faudra payer les droits SACEM pour cette manifestation.

Il faudra que les fichiers soient en mp3 et soient correctement identifiés. A envoyer à Loïc ISAMBERT avant le 15 décembre.

b. Programme :

Loïc ISAMBERT se charge d'organiser le programme de la compétition. Il faut néanmoins que chaque club donne assez rapidement les participants pour pouvoir préparer ce programme et l'utilisation de la piscine. Les engagements sur Extranat se faisant 3 semaines avant la compétition, il serait bon que chaque club envoie le nb prévisionnel de nageuses en figures imposées (par catégories) et les ballets qui seront présentés, en indiquant aussi si ce sont des ballets qualificatifs ou juste participants.

3. Diplômes synchronat

La Commission Synchro avait proposé de mettre en place un système de diplômes pour récompenser les nageuses qui obtiennent un niveau synchronat.

Loïc ISAMBERT se charge d'établir la liste des nageuses, puis fera l'impression des diplômes au Comité sur un papier un peu épais. Ces diplômes devront être signés par le CTR Franck SCHOTT avant d'être remis aux nageuses.

Des badges symbolisant ces niveaux synchronat pourraient être vendus aux parents (voir paragraphe suivant).

4. Récompenses du Challenge (Coupe Promotion)

L'an dernier, les vainqueurs du Challenge et des Championnats ont été récompensés par des médailles très semblables. Les clubs ont ainsi noté une grande confusion dans l'esprit des gens : les vainqueurs du Challenge étaient assimilés à des champions de La Réunion, et ce d'autant plus que les 2 événements se déroulent la même journée. Pour marquer la différence entre les 2 événements, il a été décidé que les récompenses seraient différentes.

La Commission Synchro propose que les récompenses prennent la forme de badges à épingle. Ces badges ne coûtent pas très chers et sont entièrement personnalisables. Un site internet d'un fabricant a particulièrement attiré notre attention :

<http://www.badges25mm.fr/fabrication-badges-25-mm-ronds-metalliques.php>

Plusieurs tailles de badges existent : de 25mm à 100mm de diamètre.

La Commission Synchro préfère les badges de diamètre 38 mm.

Céline PAJOT se charge de proposer une maquette de ces badges.

Par ailleurs, ce type de badges pourrait être utilisé comme récompense (payante) pour les réussites aux synchronat, à la manière des récompenses des écoles de skis (flocon, 1^{ère} étoile, ...). Les badges seraient vendus aux parents par les clubs (un tarif de l'ordre de 2€ semble correct). La Commission Synchro approuve cette idée et souhaite la mettre en place rapidement.

5. Récompenses du Comité

Le Comité Régional souhaite récompenser les acteurs méritants de la natation. Ces récompenses seront remises lors de l'Assemblée Générale du Comité du 20 novembre. Le Comité Régional demande donc à la Commission Synchro de proposer des catégories à récompenser, ainsi que les nominé(e)s dans ces catégories.

La Commission Synchro souhaite récompenser les personnes suivantes :

- Julie PORTOLLEAU des Aquanautes, nageuse de La Réunion ayant obtenu les meilleurs résultats nationaux individuels (Vice-championne N2)
- Equipe Espoirs des Aquanautes, équipe réunionnaise ayant obtenu les meilleurs résultats nationaux (Vice-championne N2 et 5^{ème} équipe nationale en N1, intègre l'Elite), représentée par Lou-Anna BOURMAULT (meilleurs résultats individuels de l'équipe)
- Céline PAJOT, bénévole des Sirènes de l'Ouest, pour son engagement constant
- Marlène AQUEVILLO et Aurélie SALIQUE des Aquanautes, officielles bénévoles les plus assidues aux compétitions.

La réunion est levée à 20h30.

Le secrétaire de séance,
Loïc ISAMBERT.